

**Neutralité de l'État en matière religieuse :
histoires, représentations, pratiques**
Une comparaison Amérique du Nord - Union européenne

26 et 27 octobre 2012
Carrefour des arts et des sciences
Salle C-2059
Pavillon Lionel-Groulx
Université de Montréal

Colloque organisé par :

Valérie Amiraux
Département de sociologie, Université de Montréal
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en étude du pluralisme religieux

David Koussens
Département d'études religieuses, Université de Sherbrooke
Titulaire de la Chaire de recherche sur les religions en modernité avancée

David Gilles
Faculté de droit, Université de Sherbrooke
Centre de recherche Droit, Société, et Religions (SoDRUS)

Ce colloque est organisé avec le soutien financier de plusieurs partenaires institutionnels que nous remercions:



Problématique

La multiplication des groupes religieux minoritaires en Europe et au Canada, l'attraction croissante suscitée par les groupes évangéliques, la montée des courants charismatiques ou la visibilité de certaines pratiques orthodoxes de l'islam questionnent les agencements traditionnels en matière de régulation par l'État du pluralisme religieux. Dans ce contexte d'accroissement de la visibilité du religieux, l'expression de certaines convictions heurtent plusieurs principes moraux des sociétés occidentales (*burqa*, polygamie, groupes sectaires) et interpellent de plus en plus la société et les pouvoirs publics.

Si les formes les plus orthodoxes d'expression du croire ne correspondent qu'à des épiphénomènes des transformations du religieux contemporain, leur visibilité soulève la controverse tant en Europe qu'au Canada. C'est alors très souvent à partir d'une interprétation intuitive d'irrationalité que ces systèmes axiologiques étrangers aux cultures nationales vont être jugés par les acteurs sociaux ou politiques, et que toutes sortes de maux vont leur être attribués, cela précisément parce que ces formes de religiosités ne sont pas « accommodées » car « étrangères » à nos sociétés sécularisées.

Dans les débats publics, les acteurs (groupes religieux, partis politiques, universitaires, syndicats, médias, mouvements féministes) jonglent alors entre plusieurs répertoires normatifs pour désigner les groupes religieux visibles dans la sphère publique. On observe en effet : 1) l'emploi successif des notions de droits de l'homme (liberté de conscience et égalité), d'identité nationale, d'ordre public, de valeurs communes ou de laïcité; 2) l'opposition de plus en plus fréquente entre le religieux « culturel » (débats sur le crucifix dans les institutions publiques au Québec et en Italie) ou « acceptable » (volonté d'instaurer un « islam de France ») à un religieux qui choque et que l'on ne pourrait donc tolérer dans nos sociétés démocratiques (référendum sur les minarets en Suisse; interdiction du voile intégral ou controverses sur les sectes en France; politisation des discussions sur le halal en France et au Québec; débat sur la constitutionnalité de l'interdiction de la polygamie en Colombie-Britannique).

Ce colloque propose d'interroger, à partir de perspectives historiques, politiques, sociologiques et juridiques, les modalités par lesquelles l'État ajuste son obligation de neutralité en matière religieuse. Afin d'optimiser l'échange et les discussions, les chercheurs veilleront à articuler leurs présentations en gardant à l'esprit les questionnements sous-jacents à la préparation de ce colloque.

- 1) Autour de quels enjeux se cristallisent les tensions générées par la mise en œuvre du principe de neutralité en matière religieuse?**
- 2) Comment l'action de l'État neutre en matière religieuse contribue-t-elle à mettre en place des régimes de « reconnaissance » implicite?**
- 3) Comment l'interaction entre acteurs religieux et État produit-elle des situations pratiques où le principe de neutralité est mis à l'épreuve?**

La perspective transatlantique permettra de mettre en exergue les particularités des trajectoires nationales, mais aussi de pointer les convergences tant dans les inquiétudes exprimées que dans les réponses proposées. Le colloque favorisera donc le dialogue entre les chercheurs canadiens travaillant sur les questions de diversité et de multiculturalisme et les chercheurs européens œuvrant dans ce domaine, à partir d'une approche interdisciplinaire concentrée sur la question de l'application du principe de neutralité en contexte de pluralisme religieux.

Le colloque est le fruit d'une collaboration entre le Centre d'excellence de l'Union européenne (Université de Montréal), la Chaire de recherche du Canada en étude du pluralisme religieux, la Chaire de recherche sur les religions en modernité avancée, le Centre de recherche Droit, Société, et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS), la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, le projet PLURADICAL (FORSC), le Centre d'études ethniques des universités montréalaises et le Centre d'études et de recherches internationales.

Programme

VENDREDI 26 OCTOBRE

13h00 Accueil (Hall du Carrefour des arts et des sciences)

13h30 Introduction

14h00-17h30 Trajectoires historiques de la neutralité (salle C-2059)

Président : **David Koussens**

Des libertés gallicanes à une « apparence de neutralité »? Genèse de la posture étatique vis-à-vis des religions dans le Canada pré-confédéral

David Gilles, Droit, Université de Sherbrooke

Nommer la neutralité: émergence du discours laïque en France de Guizot à Ferry

Mayyada Kheir, Histoire, CEIFR-EHESS

L'État canadien doit-il être neutre face aux spiritualités autochtones?

Claude Gélinas, Anthropologie, SoDRUS, Université de Sherbrooke

15h30 Pause

Être juifs dans l'Italie fasciste. Du décret de réorganisation des Communautés juives aux lois raciales (1930-1943)

Sylvia Falconieri, Droit, CHJ, Université Lille 2

Laïcité ou sécularité au Québec ? Quel régime de non confessionnalité ?

Solange Lefebvre, Théologie, Université de Montréal

Discutant : **Olivier Hubert**, Histoire, Université de Montréal

SAMEDI 27 OCTOBRE - AM

9h00-12h00 Représentations sociales de la neutralité (salle C-2059)

Présidente: **Valérie Amiroux**

Ressusciter le judaïsme pour neutraliser le catholicisme: analyse de la judéophilie en Pologne contemporaine. Une perspective européenne.

Geneviève Zubrzycki, Sociologie, University of Michigan

Le premier amendement à la constitution américaine à l'épreuve de l'islam

Nadia Marzouki, Sciences politiques, European University Institute

Groupes dits sectes et interventions des représentants étatiques québécois: entre reconnaissance, mépris social et panique morale (étude de cas)

Marie-Andrée Pelland, Sociologie, Université de Moncton

10h30 Pause

Les ambivalences de l'intégration: le cas des Juifs aux États-Unis

Daniel Sabbagh, Sciences politiques, CERI-Science Po Paris

Discutante : **Éléonore Lépinard**, Science politique, Université de Montréal

12h00-13h30 Lunch sur place

SAMEDI 27 OCTOBRE - PM

13h30-17h00 Applications pratiques du principe de neutralité (salle C-2059)

Président : **David Gilles**

L'invention des « Imams ELCO » : La tentation de l'externalisation diplomatique dans la gestion par l'État du dossier des imams en France, une exception européenne?

Solène Jouanneau, Science politique, Institut d'études politiques de Strasbourg

La criminalisation de la polygamie au Canada : la neutralité religieuse mise à l'épreuve

Marie-Pierre Robert, Droit, Université de Sherbrooke

L'exercice du culte en milieu carcéral : une protection de principe mais des tensions nouvelles

Vincente Fortier, Droit, UMR Dynamiques du droit, Université Montpellier
1/CNRS

15h00 Pause

L'encadrement urbanistique des lieux de culte évangélique au Québec et en France, un exemple de mise à l'épreuve de la reconnaissance spatiale

Frédéric Dejean, Géographie, Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal

Du voile au crucifix : la neutralité confessionnelle de l'État dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

Julie Ringelheim, Droit, Université catholique de Louvain

Discutante : **Anne Saris**, Sciences juridiques, Université du Québec à Montréal

17h00 Conclusions

Biographies des participants

Valérie Amiriaux, docteur en science politique (IEP Paris, 1997), est professeure agrégée au département de sociologie de l'Université de Montréal et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en étude du pluralisme religieux (2007-2017). Ses projets récents développent une approche ethnographique des questions de pluralisme et de radicalisation, en contexte de sécularisation (Québec, Union européenne). Parmi ses publications récentes : « Racialization and the challenge of Muslim Integration in the European Union », in S. Akbarzadeh (ed.), *Handbook of Political Islam*, Routledge, 2012, pp. 205-224; « Religion and political sociology », in A. Scott, E. Amenta, K. Nash (ed.), *The Wiley-Blackwell Companion of Political Sociology*, 2012, pp. 336-346; avec S. Blouin et B. Prud'homme, « 'Crimes d'honneur': Retour sur quelques situations européennes », *Canadian Criminal Law Review*, 2012, vol. 16, n. 2, pp. 93-120.

Frédéric Dejean est ancien élève de l'École Normale Supérieure de Lyon, agrégé de géographie, et titulaire d'un doctorat conduit conjointement à l'Université de Paris Ouest-Nanterre-La Défense et à L'INRS-UCS (Montréal). Il a été chercheur post-doctoral au Centre d'études ethniques des universités montréalaises, affilié à la Chaire de recherche en étude du pluralisme religieux. Il poursuit actuellement un second post-doctorat au Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CREUM). Sa recherche interroge les manières dont les politiques de reconnaissance peuvent être vues comme des formes de justice spatiale. Ses plus récentes publications sont les suivantes : « Stratégies des communautés évangéliques face aux contraintes des réglementations des lieux de cultes en France et au Québec », en collaboration avec David Koussens (Université de Sherbrooke), *Religious Studies/Études Religieuses*, à paraître; « Les Églises issues de l'immigration, entre visibilité et invisibilité : une approche spatiale des communautés africaines et haïtiennes », in Sébastien Fath et Jean-Paul Willaime (dir.), *La nouvelle France protestante*, Genève, Labor et Fides, 2011, pp. 163-176 et « Les leçons de "l'aménagement multiculturel" : vers une reconnaissance spatiale des cultes minoritaires », *Géographies et cultures*, 2011, n. 76, pp. 79-93.

Silvia Falconieri est chargée de recherche au CNRS (en cours de nomination). Elle a obtenu le titre de Docteur de recherche en Histoire du droit à l'Université Federico II de Naples, en cotutelle avec l'Université Goethe de Francfort sur le Main, dans le cadre du « Doctorat en cultures juridiques européennes ». Elle a été post-doctorante au Centre d'Étude des Normes Juridiques « Yan Thomas » de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris et au Centre d'Histoire Judiciaire de l'Université Lille 2. Elle a consacré

ses recherches à la construction de la diversité raciale dans le discours juridique européen – italien, français et allemand en particulier – de la première moitié du XX^e siècle et est l'auteure de l'ouvrage *La legge della razza. Strategie e luoghi del discorso giuridico fascista*, paru en 2011 chez l'éditeur italien Il Mulino.

Vincente Fortier est Directeur de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Elle dirige l'Unité Mixte de Recherche (UMR) "Dynamiques du droit" (Université Montpellier 1/CNRS). Elle coordonne avec le Professeur Béatrice Bakhouché (Université Montpellier 3) le Centre interdisciplinaire d'études du religieux (CIER) à la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier. Ses recherches portent sur les rapports entre droit et religions, principalement en droit privé, et sur les phénomènes de judiciarisation et les nouveaux modes de gouvernance. Ses principales publications incluent : *Justice, religions et croyances*, C.N.R.S. éditions, collection Droit, 2000; *Dynamiques de conversion: modèles et résistances, Approches interdisciplinaires* Brepols, Bibliothèque des hautes études, sciences religieuses, juin 2012 ; *La religion dans les établissements de santé : un nouvel espace d'expression des particularismes?* Éditions Les études hospitalières (parution octobre 2012).

Claude Gélinas est docteur en anthropologie et professeur au département de philosophie et d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke. Ses domaines de recherche sont l'histoire et les systèmes religieux des populations autochtones ainsi que les enjeux sociaux du pluralisme religieux au Canada. Chercheur au groupe Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS), au Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM) et au Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIÉRA), il a notamment publié *Les autochtones dans le Québec post-confédéral, 1867-1960* (Sillery, Septentrion, 2007), *Les systèmes religieux autochtones et inuits : perspectives historiques et contemporaines* (en collaboration avec Guillaume Teasdale, L'Harmattan/In Situ, Paris/Québec, 2007), et *L'État canadien et la diversité culturelle et religieuse, 1800-1914* (avec Lorraine Derocher, Sébastien Lebel-Grenier et Pierre Noël, Presses de l'Université du Québec/SoDRUS, Québec/Sherbrooke, 2009).

David Gilles est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, directeur de la Revue de droit de l'Université de Sherbrooke, des éditions de la RDUS et directeur adjoint du groupe SAGE. Diplômé des Universités de Strasbourg, Milan, Aix-en-Provence et Montréal, il a enseigné dans les facultés de droit d'Aix-en-Provence, de La Rochelle, de Poitiers, de l'Université de Montréal, de l'UQAM, à la section de droit civil de la faculté de droit de l'Université d'Ottawa et à l'Université de Sherbrooke. Spécialisé en histoire du droit, de la pensée juridique, en droit privé, arbitrage et médiation et droit de l'environnement, il oriente présentement ses recherches sur le rapport entre droit et

religion, sur la justice de proximité ainsi que les droits autochtones et la gouvernance environnementale. Il a entre autres récemment publié *Thémis et Dikè. Introduction aux fondements philosophiques du droit* (Éd. Yvon Blais, 2012) et *Les Tribunaux et l'arbitrage en Nouvelle-France et au Québec (1740-1791)*, (A. Decroix, D. Gilles, M. Morin, édition Thémis, 2012).

Olivier Hubert est professeur d'histoire du Québec à l'Université de Montréal. Il est aussi directeur de *Globe: revue internationale d'études québécoises* et vice-président de l'Institut d'histoire de l'Amérique française. Il s'intéresse à l'histoire sociale, religieuse et culturelle des populations qui vivaient dans la vallée du Saint-Laurent aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Il est notamment l'auteur de *Sur la terre comme au Ciel. La gestion des rites par l'Église catholique du Québec (fin XVIIe-mi XIXe siècle)*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2000; *The Churches and Social Order in Nineteenth-Century Canada*, Montréal/Kingston/London/Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2006, Codirigé avec Michael Gauvreau; *Les Sulpiciens de Montréal: une histoire de pouvoir et de discrétion, 1657-2007*, Saint-Laurent, Fides, 2007, Codirigé avec Dominique Deslandres et John Dickinson.

Solenne Jouanneau est titulaire d'une thèse de sociologie soutenue en novembre 2009 et intitulée *Les imams en France: réinvention et tentatives d'appropriations d'un magistère religieux en contexte migratoire*. Après avoir été allocataire de recherche à Paris VII (2004-2007) et ATER au département de sociologie de l'université de Limoges (2007-2009), elle est depuis septembre 2010 maître de conférences en science politique à l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Strasbourg et membre de l'équipe GSPE de l'UMR Prisme. Elle vient de diriger avec Yann Raison du Cleuziou un numéro sur « Les répertoires d'autorité dans les institutions religieuses » pour la revue *Genèses* (n°88, à paraître) et travaille actuellement à la parution d'un livre aux éditions Agone (collection: L'ordre des choses): *Les imams en France, une autorité sous contrôle* (sortie prévue pour 2013)

Mayyada Kheir termine actuellement sa thèse d'histoire intitulée *Le vocabulaire de la laïcité, de Guizot à Ferry*, pour laquelle elle a obtenu une bourse doctorale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), ainsi qu'une allocation de recherche de l'Assemblée nationale (France). Elle est rattachée au Centre d'études interdisciplinaires des faits religieux (École des hautes études en sciences sociales, Paris). Ses recherches s'orientent maintenant également vers la création d'un discours laïque au Québec depuis la Révolution tranquille. Elle a notamment publié « D'une laïcité à l'autre: les débats sur le voile et la mémoire de la loi Ferry », *Historical Reflections / Réflexions historiques*, vol. 34, n°3, 2008, et « L'abbé Grégoire dans son temps », *Archives de sciences sociales des religions*, 2007.

David Koussens est professeur adjoint au département d'études religieuses de l'Université de Sherbrooke où il est titulaire de la Chaire de recherche sur les religions en modernité avancée. Détenteur d'un doctorat en sociologie de l'UQAM, il a été Max Weber Fellow à l'Institut universitaire européen (2010), chercheur postdoctoral au Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (2011) et chercheur invité à la LSE (2011) ainsi qu'au Kadish Center for Morality, Law and Public Affairs à UC, Berkeley (2012). Ses recherches actuelles proposent d'évaluer la perméabilité du droit aux arguments d'une conception nationaliste de la laïcité au Québec, en France et en Belgique. Ses publications récentes incluent « Symboles et rituels catholiques dans les institutions publiques québécoises : Aspects juridiques, débats politiques et enjeux laïques » *Annuaire Droit et religions*, 2012; « Expertise publique sous influence? Rapports publics français et québécois relatifs à l'expression individuelle des convictions religieuses dans les institutions publiques », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 55, 2011; « La religion "saisie" par le droit. Comment l'État laïque définit-il la religion au Québec et en France ? », *Recherches sociographiques*, vol. 52, no 3, 2011.

Solange Lefebvre est titulaire de la Chaire religion, culture et société depuis 2003 et professeure à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal. Elle a fondé et dirigé le Centre d'étude des religions de l'Université de Montréal, de 2000 à 2008. Membre du comité des experts de la commission Bouchard-Taylor, elle travaille sur les courants socioreligieux contemporains, comptant parmi ses publications récentes la monographie *Cultures et spiritualités des jeunes* (Bellarmin 2008), les livres collectifs *Le programme d'éthique et culture religieuse : De l'exigeante conciliation entre le soi, l'autre et le nous* (avec M. Estivalèzes, PUL, 2012), *Les religions dans la sphère mondiale* (avec R. Crépeau, PUL, 2010), *Le Patrimoine religieux du Québec. Éducation et transmission du sens*, Québec (PUL, 2009), *La religion dans la sphère publique* (PUM, 2005). Elle a participé à des formations continues des juges de la Cour d'appel du Québec, des juges de la Cour supérieure du Québec, de même qu'au Barreau du Québec. En 2011, elle fut la première femme francophone en sciences religieuses nommée à la Société royale du Canada.

Eléonore Lépinard est professeure adjointe au département de science politique de l'Université de Montréal. Ses recherches portent sur les politiques d'égalité des sexes, en particulier les quotas de genre dans la représentation politique, les mouvements féministes, les politiques de lutte contre les discriminations et le multiculturalisme dans une perspective comparée croisant sociologie du droit et théorie politique. Elle a été *Fulbright fellow* à l'Université Rutgers (N.J), chercheure invitée à la Fondation du Barreau Américain, au Centre d'Études Européennes de Sciences-po Paris et au Centre Robert Schuman de l'Institut Universitaire Européen (Florence, Italie). Elle est l'auteure de *L'égalité introuvable, la parité, les féministes et la République* (Paris, Presses de Sciences po

2007) et d'articles dans les revues *Signs*, *Social Politics*, *American Behavioral Scientist*, *Constellations*, et la *Revue française de sciences politiques*, ainsi que de plusieurs chapitres d'ouvrages collectifs.

Nadia Marzouki est docteure en science politique de l'Institut d'Études Politiques de Paris (2008) et chercheuse à l'Institut universitaire européen de Florence, Italie. Ses recherches portent sur les controverses publiques sur les libertés religieuses et l'islam aux États-Unis et en Europe. Auteure de *L'Islam, une religion américaine* (à paraître, 2013, Le Seuil), elle co-édite avec Olivier Roy un ouvrage intitulé *Religious Conversions in the Mediterranean World*, (à paraître, 2013, Palgrave)

Marie-Andrée Pelland est professeure adjointe au département de sociologie de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick, Canada. Elle a obtenu son diplôme de troisième cycle de l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Ses travaux traitent de la question de l'effet des conflits avec la société sur le fonctionnement des groupes religieux minoritaires ou des groupes dits sectes. Sa thèse s'intitule *Allégations d'entorse aux lois : effets sur la réalité sociale d'un groupe de mormons polygames canadiens* et elle a par ailleurs publié récemment : Pelland, M-A, Casoni, D (2010). «Vicissitudes de l'identité sociale et allégations d'entorses aux lois chez un groupe de mormons polygames canadiens». *Déviance et société*, vol 34, no1, pp. 49-69, Pelland, M. A., Casoni, D. (2009). «Entre le retrait et la contestation. Réactions des mormons fondamentalistes à des allégations d'entorses aux lois». *Criminologie*, pp. 213-24 et Pelland, M-A, Casoni, D. (2009). «Portrait des mormons fondamentalistes». De Joseph Smith à Winston Blackmore. IN M.Geoffroy & J.G. Vaillancourt, *La religion extrême*. MédiaPaul, pp.140-161.

Marie-Pierre Robert est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et codirectrice du Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS). Elle se spécialise en droit pénal et s'intéresse particulièrement aux liens entre le droit pénal et la diversité culturelle et religieuse. Elle détient un doctorat en droit de l'Institut de droit comparé de l'Université McGill ainsi qu'une maîtrise en droit de l'Université de Montréal. Elle est également membre du Barreau du Québec et a travaillé au Tribunal pénal international pour le Rwanda. Elle codirige le nouveau cheminement en pratique du droit criminel et pénal de la maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke. Parmi ses publications liées au thème de la neutralité religieuse, on compte «La constitutionnalité de la criminalisation de la polygamie au Canada : une question d'objectif», *Annuaire Droit et Religions*, Presses universitaires Aix-Marseille, 2013 (à paraître), « Les crimes d'honneur ou le déshonneur du crime : étude des cas canadiens » (2011) *Revue canadienne de droit pénal* 16, pp.49-87,

« La criminalisation de la polygamie soumise à l'épreuve de la Charte » (2010) 40 *R.G.D.* pp.541-598 (avec S. Bernatchez), « De la prise en compte de la diversité culturelle par le droit pénal : l'expérience canadienne », dans Jean-Yves Carlier (dir.), *L'Étranger face au droit*, XX^e Journées d'études juridiques Jean Dabin, Bruxelles, Bruylant, 2010, pp. 283-294.

Daniel Sabbagh est docteur en science politique et directeur de recherche au Centre d'études et de recherches internationales (Sciences Po/CERI). D'orientation comparative et pluridisciplinaire, ses travaux portent principalement sur la problématique de la discrimination, de la discrimination positive et du multiculturalisme, le droit public américain, les théories contemporaines de la justice sociale et de l'égalité, les déterminants internes de la politique extérieure américaine et la peine de mort aux États-Unis. Il est l'auteur de *L'Égalité par le droit: les paradoxes de la discrimination positive aux États-Unis* (Paris, Économica, 2003 ; Prix François Furet 2004), dont une version actualisée est parue en anglais sous le titre *Equality and Transparency: A Strategic Perspective on Affirmative Action in American Law* (New York, Palgrave, 2007), et de *Chine/États-Unis: fascinations et rivalités* (Paris, CERI-Autrement, 2008 [avec Stéphanie Balme]). Il a dirigé ou co-dirigé des dossiers sur ce thème parus dans *Critique internationale*, la *Revue internationale des sciences sociales*, *French Politics, Culture, and Society* et *Sociétés contemporaines*. Parmi ses autres publications figurent des articles dans *World Politics*, *Daedalus*, *Ethnic and Racial Studies* et *The Political Science Quarterly*.

Anne Saris est docteure en droit de l'Université Mc Gill et professeure au département de sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal. Elle s'intéresse aux phénomènes d'internormativité notamment en droit des personnes et du droit de la famille. Elle a en 2012 co-rédigé avec Samia Amor un article intitulé « Femmes musulmanes et divorce à Montréal : fatalité subie ou liberté acquise ? » sur les canadiennes musulmanes et la médiation familiale à Montréal à paraître dans la revue scientifique de l'AIFI; avec Sophie Daoust un article intitulé « La polygamie, une pratique préjudiciable en soi pour les enfants ? Impacts en droit pénal, en droit civil et en protection de la jeunesse canadiens » à paraître dans le numéro thématique sur la polygamie au Canada de l'*Annuaire Droit et Religions* de l'hiver 2013; avec Gaële Gidrol-Mistral, « La construction par la doctrine dans les manuels de droit civil français et québécois du statut juridique de l'embryon humain - Volet 1 : la maxime « infans inconceptus » à paraître dans la *revue de droit de l'Université de Sherbrooke*; et « La burqa au Québec : entre droit et valeurs, qui élabore le droit commun ? » à paraître dans l'ouvrage collectif intitulé *Quand la burqa passe à l'Ouest... Enjeux éthiques, politiques et juridiques*, dirigé par D. Koussens et O. Roy aux Presses Universitaires de Rennes, coll. « Sciences religieuses ».

Geneviève Zubrzycki est professeure agrégée au département de sociologie de University of Michigan à Ann Arbor et Directrice du programme d'études polonaises au Center for Russian, Eastern European and Eurasian Studies de University of Michigan. Elle a obtenu son B.A à McGill, son M.Sc à l'Université de Montréal, et son doctorat à l'Université de Chicago. Ses recherches portent sur les liens entre l'identité nationale et la religion, la mythologie nationale et la mémoire collective, et le rôle des symboles religieux dans la sphère publique. Elle étudie ces questions dans les contextes polonais et québécois. Son livre *The Crosses of Auschwitz: Nationalism and Religion in Post-Communist Poland* (University of Chicago Press 2006) a reçu de nombreuses distinctions, dont le prix du meilleur ouvrage en sociologie de la religion octroyé par l'*American Sociological Association* (2007). Elle travaille maintenant sur deux projets: le premier est une monographie sur la formation et transformation de l'identité québécoise à travers une étude de la Saint-Jean-Baptiste aux 19e et 20e siècles; le second est une ethnographie de la judéophilie en Pologne.